

L'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DES COULEURES



LE NOUVEAU VISAGE DU CHANTRE

L'ouvrage d'art situé au-dessus du chemin du Chantre se concrétise. De la réalisation des montants verticaux en béton, ou piédroits, à l'étaiyage de la traverse, la structure du pont prend forme et le travail des compagnons est désormais visible depuis la route. Ces travaux vont se poursuivre dans les prochains mois pour une finalisation au 2^e trimestre 2023.

L'année 2023 est à placer sous le signe des ouvrages d'art. Consécutivement à ce premier pont, les fondations du second, situées entre le nouveau giratoire du Chantre et le futur giratoire Boule, seront au programme de l'étape 6 qui débutera en mars prochain, tout comme la création du premier bassin de rétention et d'infiltration, côté Sud de l'avenue de Romans.

Le chantier respecte ainsi le programme annoncé conformément au planning prévisionnel.



Véritable lien entre vous et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, « En direct du chantier » a pour vocation de vous tenir informés en mots et en images des grandes étapes de ce chantier.

CHEMIN DU CHANTRE : UN PONT LAISSE PLACE À UN AUTRE

Le chantier des Couleurs a pris une nouvelle dimension depuis le mois de septembre 2022 avec la démolition de l'ancien pont situé au-dessus du chemin du Chantre et les premières fondations de l'ouvrage d'art n°1, amené à terme à soutenir la RN7.



La structure de l'ancien pont est démolie au brise roche hydraulique.



Un ferrailage est posé pour armer le radier (plateforme) du futur pont et le rendre plus résistant.



Les piliers sont coffrés, puis bétonnés. La traverse (dalle de couverture) est ensuite étayée (éléments de soutien).



LE PLANNING PRÉVISIONNEL 2023

10 janvier

Fermeture de la sortie n°35
de la RN532
(en provenance de Romans)

Réouverture
du chemin du Chantre

Janv - Fév 2023

Mars - Août

Septembre-Décembre

Étape 5 :

Poursuite de la construction du pont n°1
Bretelles RN7 Nord vers le giratoire Boulle
Bretelle vers la RN7 Sud

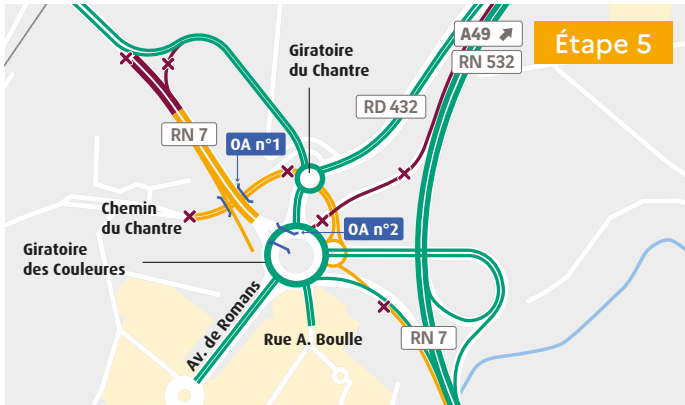
Étapes 6 et 7 :

Réalisation de l'ouvrage d'art n°2
Requalification de l'avenue de Romans
Création du giratoire Boulle

L'étape 5 a démarré le 10 janvier

Deux nuits de travaux ont été nécessaires pour mettre en place le balisage et la signalisation, avant de basculer vers cette nouvelle étape de chantier : installation de séparateurs en béton, déplacement et pose de panneaux d'information, marquage des voies, etc.

VOS CONDITIONS DE CIRCULATION POUR L'ÉTAPE 5



Les travaux en cours :

- Bretelle RN7 Nord vers le giratoire Boule ;
- Remblai entre la RN7 Nord et le futur pont n°2 ;
- Création d'un barreau et d'un giratoire provisoires ;
- Requalification du chemin du Chantre.

Les incidences sur les voies de circulation :

- Maintien de la fermeture du tronçon de la RN7 Nord ;
- Maintien de la fermeture du chemin du Chantre ;
- Voie bus : un shunt est possible entre le giratoire du Chantre et celui des Couleurs.



← Depuis le 10 janvier, la bretelle de sortie n°35 vers le giratoire des Couleurs est fermée.

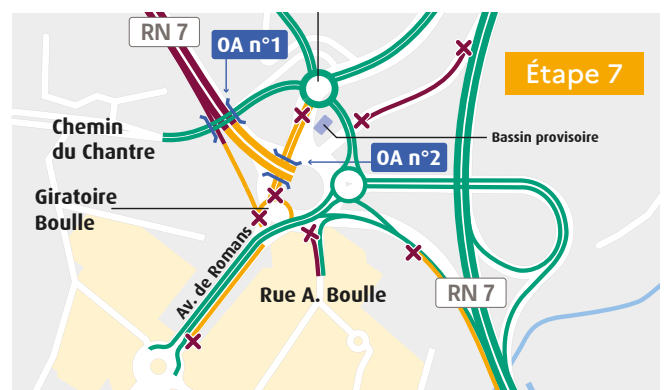
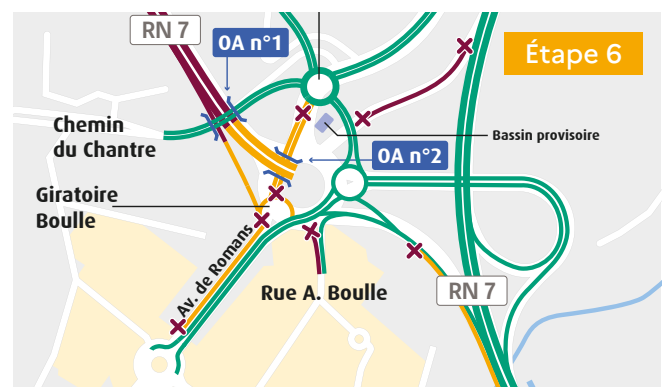
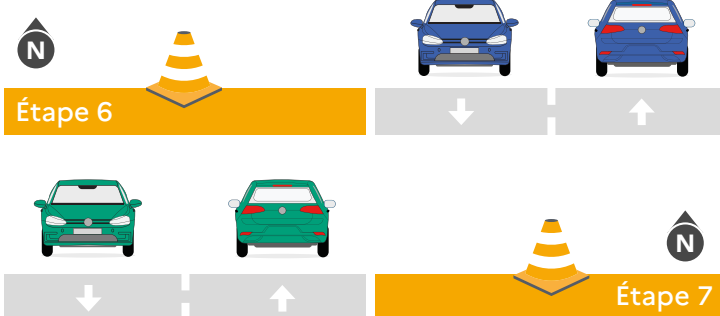
Un itinéraire de déviation est mis en place. Les échanges Romans-Valence sont possibles via l'échangeur du Plovier et la RD432.

- Voirie circulée ■ Voirie fermée ■ Voirie en travaux
- Déviation — Ouvrage d'art — Giratoire provisoire

ZOOM SUR LES ÉTAPES 6 ET 7

2023 verra la construction de l'ouvrage d'art n°2 et la préparation du giratoire Boule. La partie Est de l'avenue de Romans sera également requalifiée, nécessitant des circulations alternées. Les échanges Romans-Valence continueront à s'effectuer via l'échangeur du Plovier, tandis que le chemin du Chantre sera rouvert. L'entrée sur la zone des Couleurs par la rue André Boule sera fermée, mais la sortie sera autorisée en direction de la RN7 Sud.

La circulation sur l'avenue de Romans :



Dans la zone des Couleurs

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, en collaboration avec les services économiques et voirie de la ville de Valence vont organiser, durant le 1^{er} trimestre 2023, un groupe de travail avec les représentants des commerçants, pour définir l'organisation des circulations au sein de la zone commerciale des Couleurs durant ces étapes 6 et 7.

DANS LES COULISSES DU CHANTIER



Découverte des activités et métiers du BTP

Dans le cadre de la 20^e édition des Coulisses du BTP, organisée par la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics Drôme - Ardèche, près de 300 élèves ont visité le chantier de réaménagement du carrefour des Couleures le vendredi 14 octobre 2022. Au près des professionnels intervenant sur le chantier, les collégiens, mais aussi des lycéens en établissement professionnel et même un groupe de demandeurs d'emploi, ont pu découvrir les différents métiers et activités représentés, avant d'assister, en toute sécurité, aux opérations de grutage en cours pour la construction du pont au-dessus du chemin du Chantre.



Aperçu d'une opération de grutage



LE POINT DE VUE DE...

... Sarah EMMELIN, Responsable d'opération à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

"En tant que maître d'ouvrage, participer à ce type d'événements est l'occasion de contribuer à susciter des vocations auprès des jeunes publics et à valoriser les métiers du BTP, mais aussi d'informer sur le réaménagement du carrefour des Couleures. Les services de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes étaient ainsi présents le 14 octobre pour expliquer les objectifs, les chiffres-clés et les grandes étapes de ce projet d'envergure pour le territoire."

EXERCICE DE SÉCURITÉ

En partenariat avec le SDIS (service départemental d'intervention et de secours) de la Drôme, l'entreprise qui intervient sur le chantier a permis la réalisation d'un exercice de sauvetage.

Le malaise d'un grutier ou d'un autre agent travaillant en hauteur peut en effet nécessiter une descente rapide et sécurisée. C'est précisément le scénario mis en œuvre avec succès le 15 novembre 2022 avec un pied de grue rendu inaccessible pour l'occasion aux engins de secours.



Plus d'informations sur le site de la DREAL : www.carrefourdescouleurs.fr
Inscrivez-vous au système d'alerte pour être informé de l'actualité du chantier

Le projet est cofinancé, dans le cadre du contrat de plan État Région pour un montant de 28 millions d'euros, par l'État (64,3%), le conseil départemental de la Drôme (34,3%) et Valence Romans agglomération (1,4%).

Service de l'État en région, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

5, place Jules Ferry (immeuble Lugdunum - métro Brotteaux)
69453 Lyon cedex 06
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr